

POLOGNE – Interdiction d'alimentation animale

Par Christophe NOISETTE

Publié le 22/07/2006

Après le vote de la loi interdisant l'importation et le commerce de semences GM, le Parlement polonais a voté, le 22 juillet 2006, une loi [1] qui interdit la production, la mise en circulation et l'utilisation de PGM destinées à l'alimentation animale. L'interdiction aura force de loi dans 24 mois. Les partisans de la loi considèrent que la Pologne est en mesure de produire toute l'alimentation animale requise et être autosuffisante dans la production de nourriture traditionnelle (autre que le soja) pour animaux. Reste à savoir comment la Commission européenne va réagir.

[1] <http://www.gmo.icppc.pl>, août 2006

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/pologne-interdiction-dalimentation-animale/